

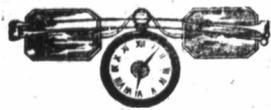
# La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, PROVINCE DE QUEBEC. — 12 AOUT 1867.

No. 31.



**ANTIME LAPORTE,**

**HORLOGER & BIJOUTIER.**

**PLAÇE DU MARCHÉ.**

**VILLE DE JOLIETTE.**

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment à assortir de Bijoux, etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

**JOUETS D'ENFANTS,**

**MONTRES,**

**MORLOGES,**

**BAGUES,**

**BRACELETS,**

**ÉVANTAIS,**

**MIROIRS,**

**LUNETTES,**

**Etc., Etc., Etc.,**

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et dans le plus court délai.  
Joliette, 11 Avril 1866.

**J. B. ROLLAND & FILS,**

**LIBRAIRIES-ÉDITEURS.**

**ET IMPORTATEURS D'ÉPRODUITS**

**FRANÇAIS, BELGES,**

**Allemands et Américains,**

**RUE ST. VINCENT 12 & 14,**

**MONTREAL.**

**ASSORTIMENT COMPLET**

DE  
Livres de Prières et de Littérature; Livres et fournitures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureaux; Papiers et Enveloppes de Famille; Cadres, Images, Médailles; Ciseaux, Chapelles, Médailles et Bénédictins; Peinture, Boîtes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bijouteries, Montres, Horloges, Miroirs; Parfumeries, Broches et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Anglaise et Américaine; Cartes à jouer, (agence des Fabriques); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

**B. ROLLAND & FILS.**



**La Gazette de Joliette.**

Journal Politique et Commercial.

IMPRIME ET PUBLIÉ PAR

**FONTAINE & GRANGER,**

Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine,

**Lundi et Jeudi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

**DEUX PIASTRES PAR AN,**

Indivisiblement payable d'avance.

**CONDITIONS D'ANNONCES.**

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 12 cts. pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 7 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui devront être publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faudra donner au moins un mois d'avance pour continuer un abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franco de port à A. Fontaine.

ADRESSES D'AFFAIRES.

**OLIVIER & BABY,**

AVOCATS,

Coin des Rues St. Viateur et Ste. Marie

**JOLIETTE.**

M. Baby suivra les Circonscriptions de Montcalm et L'Assomption.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**J. N. A. McCONVILLE,**

AVOCAT,

Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Arlabaska.

**BUREAU à Joliette et à Drummondville.**

Joliette, 11 Avril 1866.

**FONTAINE & ARCHAMBAULT,**

AVOCATS.

**RUE NOTRE-DAME,**

**L'ASSOMPTION.**

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure au District de Joliette.

L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.

L'Assomption, 1er. Décembre 1866.

**BARTH. VEZINA**

&

**D. DESORMIER,**

NOTAIRES.

**RUE MANSEAU.**

Joliette, 11 Avril, 1866.

**B. PERRAULT,**

HUISSIER & ENCANTEUR.

**RUE NOTRE-DAME,**

**JOLIETTE.**

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada.

Joliette, 12 juillet 1866.

**NARCISSE MARTEL,**

HUISSIER

**De la Cour Supérieure.**

Joliette 11 Avril 1866.



**DR. F. X. COTE**

**RUE ST. PAUL**

**JOLIETTE.**

Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril, 1866.

**A VENDRE,**

**500,000 PIEDS**

DE

**BOIS DE SCIAGE,**

Consistant en MADRIERS de trois pouces de 1ère. et de 2nde. qualité.

MADRIERS DE DEUX POUCES

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS DE 1 1/2 POUCE,

1ère, et 2nde. qualité.

PLANCHES D'UN POUCE,

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS POUR CLOISON,

Lattes, Tringues,

Plc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

MEDERIC FOUCHER,

St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866.

**A. FONTAINE,**

AVOCAT.

**RUE DE LANAUDIÈRE,**

**JOLIETTE.**

## Feuilleton.

**LA BASTIDE-ROUGE.**

VI

L'ATTAQUE.

Suite.

—Mademoiselle Meursanges n'est pas ma pupille, répondit-il; elle dépend entièrement de sa mère.

—Soit; alors il nous suffira que tu promettes de ne pas contraindre nos des seins; nous nous entendrons avec la mère.

Linguard hésita un moment.

—Est-ce tout? demanda-t-il enfin.

—A peu près.... pendant ces quinze jours de trêve je pourrai déjà disposer de la maison comme je l'entendrai, recevoir les personnes de ma famille, qui était autrefois passablement nombreuse. Elle n'a pas diminué depuis, j'imagine... Je veux fêter ma bienvenue avec ces excellents parents.

Le vieil avare réfléchit encore.

—Mais vous me demandez d'être absolument le maître dans ma.... dans notre maison, dit-il enfin. Au moins justifiez de vos droits, en me montrant ce papier qui....

—Tron dé Dieu! mon bon ami, tu devrais assomment à relâcher toujours la même chose! s'écria Fleuriaux avec impatience; tu verras ce papier le jour où nous réglerons définitivement nos comptes; tu le verras en présence d'un notaire et de deux témoins, à travers une glace usée épaisse pour que tu ne puisses le lacérer furtivement. Voilà quand et comment tu verras cette contre-lettre, et non auparavant ni autrement. En attendant, je vais la mettre en lieu sûr, afin que tu ne sois plus tenté de recommencer l'expérience de cette nuit. Crois-moi, ne te fâche pas trop difficile, et nous pourrions faire ensemble un arrangement à l'amiable, où tu trouveras ton profit.

—A bien! reprit Linguard, vous promettez donc que, si nous n'êtes pas encore, vous ne contrez jamais à personne les événements de cette nuit?

—Nous le promettons, dit Fleuriaux avec assurance.

—Et puis vous vous engagez à soutenir demain matin la fable que je contais aux dames Meursanges pour détourner leurs soupçons?

—Tu pourras conter toutes les fables de la Fontaine, si tu veux, personne ne te contredira.

—C'est un marché conclu, dit Linguard en souriant.

—A merveille, reprit Fleuriaux, mais récapitulons: j'aurai mes cent louis, je pourrai recevoir tout le pays à la Bastide s'il m'en vient la fantaisie....

—Et j'épouserai ma chère Elisabeth? s'écria Maurice.

—Oui! oui! répliqua Linguard d'une voix étouffée.

—Chien qui s'en dedit! s'écria le Nabab; tiens bien toutes les conditions, mon vieux, car je te surveillerai. Tu as pu reconnaître déjà qu'il n'était facile ni de me tromper ni de me surprendre; te voilà bien averti.... Allons, maintenant que la paix est conclue, fais moi l'amitié de m'attendre ici le jour en compagnie de ce brave garçon, qui est venu si à propos pour m'épargner des désagréments. Envoie-nous deux ou trois bouteilles de ton vin le plus vieux par Christophe, et bonsoir.... Tu dois avoir besoin de ruminer tout à l'aise quelque nouvelle méchanceté; seulement contente-toi de ruminer, ou sinon....

Malgré ces rebuffades, Linguard adressa quelques par les douceresses aux deux amis pour achever ce qu'il considérait comme une réconciliation; puis il leur souhaita le bonsoir d'un air fort humble et sortit.

—J'ai quinze jours devant moi, pensait-il; c'est plus qu'il ne m'en faut pour les mater.

D'un autre côté, Maurice, resté seul avec Fleuriaux, se jeta à son cou:

—Ah! monsieur, que ne vous dois-je pas? s'écria-t-il avec transport, vous avez fait mon bonheur!

—Ne vous hâtez pas de me remercier, répliqua le voyageur d'un air grave; Dieu sait comment tout ceci finira.... Enfin, c'est quinze jours de gagnés.... Il faudra bien les employer.

VII

REVIREMENTS.

Une semaine environ s'était écoulée; de grands changements avaient eu lieu à la Bastide-Rouge. Cette sombre demeure, si solitaire autrefois, si inhospitalière, était devenue tout à coup un lieu de réunion et de plaisir. Chaque jour de nouvelles bandes de visiteurs affluaient chez Linguard; toutes étaient accueillies avec une somptuosité inouïe pour le pays. Il n'était bruit que des ombances qui s'y donnaient, et cette circonstance ne contribuait pas peu sans doute à augmenter l'empressement de ceux qui se croyaient en droit d'être admis cet Eldorado improvisé.

C'est qu'en effet la Bastide-Rouge contenait maintenant un objet de vive curiosité pour les bons habitants de la banlieue de Marseille. La famille Fleuriaux avait joui autrefois d'une grande influence dans la province; le retour attendu d'Auguste occupait toutes les bouches. Ses dissolutions, ses amours, son duel tragique, sa disparition bizarre, étaient encore présents à la mémoire. Mais ce qui attirait particulièrement sur lui l'attention générale, c'était l'immense fortune qu'il avait, disait-on, rapportée des Indes; il pouvait mesurer au boisseau les moldores, les perles et les diamants. Un navire était venu aborder de nuit dans une petite anse voisine de la Bastide-Rouge; on avait mis à terre, avec grand mystère, assez de richesses pour acheter la cargaison de tous les navires contenus dans le port de Marseille et Marseille elle-même pardessus le marché. Pour preuve à l'appui, on citait le rapport d'un officier de la douane qui avait donné la chasse au sudit navire, sans pouvoir l'atteindre, la nuit même de la dernière tempête causée par la labéche.

Fleuriaux ne songeait pas à démentir ces bruits; il paraissait même, par sa prodigalité, se faire un plaisir de les confirmer. Son premier soin, après avoir touché les cents louis exigés de Linguard, avait été de se rendre à Marseille et d'acquiescer un riche costume oriental, qu'il portait avec aisance et mystère. Puis s'étant informé de ses très nombreux parents et des personnes qui avaient été en relations autrefois avec sa famille, il était allé en grande pompe les visiter. Son assurance, ses discours, où perçait l'habitude de l'opulence, quelques pièces d'or dépensées à propos, avaient ébloui tout le monde. On avait accueilli avec transport les avances du riche Nabab; on avait accepté ses invitations sans se faire prier, et voilà comment la Bastide-Rouge regorgeait sans cesse de parents et d'amis que l'on traitait magnifiquement.... aux frais de Linguard.

A l'encontre de cette splendide réputation certaines rumeurs s'étaient aussi répandues dans le voisinage. Un Marseille, qui se trouvait à bord d'un navire anglais, sur lequel était arrivé Fleuriaux, soutenait que le soi-disant Nabab avait servi sur ce navire en qualité de matelot, n'ayant pas d'argent pour payer son passage. Bécasson, l'aubergiste de la Belle Maguelonne, contait à qui voulait l'entendre, comment Fleuriaux arriva un soir chez lui dans le plus misérable équipage, et comment il s'était trouvé dans l'impossibilité de payer ses dépenses. Mais on traitait ces bruits d'absurdités, ou bien l'on parlait avec un sourire malin des expériences que voulaient faire tous les voyageurs devenus riches dans le nouveau monde, quand ils revenaient au pays natal, afin d'éprouver leurs parents et leurs amis. D'ailleurs, Fleuriaux agissait en maître à la Bastide-Rouge, et l'on se disait, non sans une apparence de raison, que l'avari et insolent Linguard l'eût smpitoyablement chassé de chez lui, si le voyageur n'avait donné des preuves palpables de sa grande opulence.

Le fait est que Linguard semblait totalement éclipé dans sa propre maison. Fleuriaux seul donnait ses ordres, c'était chaque jour de nouvelles dépenses que l'ancien commis payait en silence, mais la rage au cœur. Cependant ce qui affligeait le plus Linguard, dans le nouvel état de choses c'était de voir sans cesse à la Bastide le jeune Maurice Longpré, désormais fiancé reconnu d'Elisabeth Meursanges. Maurice, tout à la joie de se retrouver près d'elle, s'occupait peu des gestes menaçants, des regards irrités que le vieillard ne pouvait contenir en sa présence. Elisabeth, plus timide, s'en effrayait souvent, car elle sentait que son persécuteur devait méditer quelque projet sinistre pour

s'affranchir de cette pénible contrainte; mais la protection puissante de Fleuriaux lui donnait courage. Elle savait en partie à quelles causes tenait l'influence du Nabab sur Linguard; elle espérait que des considérations d'intérêt feraient taire tout autre sentiment dans l'âme sordide du vieil avare.

Voilà donc où en étaient les choses quand, par une de ces magnifiques après-midi dont le climat de la Provence est si prodigue, les dames Meursanges et Maurice vinrent s'asseoir sous un bosquet, au fond du jardin. Une famille de Marseille, dont le chef se prétendait cousin de Fleuriaux au sixième degré, était en ce moment à la Bastide. Comme à l'ordinaire, un somptueux dîner avait été servi aux visiteurs; mais les dames s'étaient retirées aussitôt que les convenances l'auraient permis, laissant les étrangers léter à leur aise leur parent Fleuriaux, et Maurice n'avait tardé à le suivre.

Elles s'étaient établies dans un endroit délicieux. Le petit bercan d'orange, chargé de fruits et de fleurs, s'élevait au pied de ce rocher à pic par lequel Maurice était descendu dans le jardin, la nuit où il avait rendu à Fleuriaux un si grand service. Le soleil, déjà sur son déclin, dorait la cime de ces roches grises et des grands arbres qui entouraient la Bastide. Par une échappée de vue, menagée au milieu du feuillage, on apercevait les flots bleus de la Méditerranée, ponctués au loin de quelques voiles blanches. Une brise fraîche venant de la mer frémissait dans les massifs de grenadiers et de câpriers. Par intervalles, on entendait les rires et les propos joyeux des convives dans la salle basse de la Bastide.

Madame Meursanges avait pris place sur un banc de bois, et s'occupait d'un travail à l'aiguille. Elisabeth était assise auprès d'elle. Maurice, appuyé contre le tronc odorant d'un oranger, parlait bas à la jeune fille. Cette causerie intime semblait avoir un charme égal pour l'un et pour l'autre, lorsque madame Meursanges, interrompant son ouvrage, leur dit tout à coup d'un ton sec et hargneux:

—Tous ces roucoulements sont fort bien, jeunes gens, mais cela ne peut pas durer longtemps ainsi: il faut s'expliquer, à la fin.... Il se passe autour de nous de singulières choses; c'est à en perdre la tête! Cependant ma fille m'appartient, et j'espère bien qu'on ne disposera pas d'elle sans ma permission. Puisque M. Linguard n'est rien, puisqu'il m'a trompée en se faisant passer pour riche, je consens à ne plus penser à lui. Sa conduite envers nous n'a pas été loyale; donner pour millionnaire et n'avoir pas un sou vaillant! Ce n'est pas un procédé convenable; aussi, je lui ai retiré mon estime. Mais il n'y a pas là de raison, monsieur Longpré, pour que je vous accorde la main d'Elisabeth; rien n'annonce que vous soyez en position de vous charger d'une famille; je finirai par me lasser de ces chuchoteries si l'on ne va pas franchement au but.

Elisabeth soupira; elle souffrait d'entendre sa mère exprimer des sentiments si peu délicats.

—Et quoi! madame, dit Maurice avec un douloureux étonnement, ne m'avez-vous pas laissé concevoir, depuis peu, de douces espérances? Ne m'avez-vous pas permis d'entretenir quelquefois Elisabeth en votre présence? —Permis! permis! Est-ce que je sais, moi, ce que je permets, ce que je défends, depuis l'arrivée de ce M. Fleuriaux, si bien nommé Tête-à-l'Envers? Tout le monde tourne à sa volonté; il fait la pluie et le beau temps dans la maison; il est riche, ne l'est pas? il arrive ici vêtu comme un mandiant et il jette l'or par les fenêtres.... Une nuit vous tombez des nues dans notre chambre en nous annonçant que Linguard va assassiner votre cher M. Fleuriaux; le lendemain matin ou vous voit déjeuner gaiement tous les trois, et vous assurez que cette affaire, où nous avons eu si grand'paur, est tout simplement un malentendu. Linguard a l'air de détester cet étranger, et il lui obéit comme un esclave; c'est à n'y rien comprendre! Enfin Linguard n'est plus digne de ma fille, c'est fort bien, n'y pensons plus; nous serions trop malheureuses avec un homme qui a perdu sa considération. Il paraît que M. Fleuriaux est maître de toute la fortune, je ne m'explique pas bien pourquoi; mais, puisqu'on le dit, il faut le croire. Or, M. Fleuriaux, en me demandant la main de ma fille